**Conditions générales d'utilisation AGRI-CONTRAT**

**Préambule**

Les présentes « conditions générales d’utilisation » ont pour objet l’encadrement juridique des modalités de mise à disposition du site [www.agri-contrat.fr](http://www.agri-contrat.fr) et leur utilisation par « l’utilisateur ».

Les conditions générales d’utilisation doivent être acceptées par tout Utilisateur souhaitant accéder au site. Elles constituent le contrat entre le site et l’Utilisateur. L’accès au site par l’Utilisateur signifie son acceptation des présentes conditions générales d’Utilisation.

En cas de non-acceptation des conditions générales d’utilisation stipulées dans le présent contrat, l’Utilisateur se doit de renoncer à l’accès des services proposés par le site.

En cochant la case "Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d’utilisation et les accepte", l'utilisateur accepte expressément les présentes conditions générales d'utilisation. Toute utilisation contraire aux présentes conditions est de la seule responsabilité de l'utilisateur.

[www.agri-contrat.fr](http://www.agri-contrat.fr) se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes conditions générales d’utilisation.

**Article 1er – Objet**

AGRI-CONTRAT, est un service en ligne proposé (par la FNSEA44 et la FDSEA85) aux employeurs et futurs employeurs de la production agricole, ci-après dénommé Utilisateur. Par employeur, on entend les employeurs directs et indirects de salariés au sens du code du travail français ainsi que les maîtres de stage ou maîtres d'apprentissage. Le service en ligne est destiné à faciliter les démarches pour l’élaboration des contrats de travail.

**Article 2 – Définitions**

Pour une meilleure compréhension des présentes Conditions Générales d’Utilisation, cette clause a pour objet de définir différents mots et expressions du contrat :

* Utilisateur : Ce terme désigne toute personne qui utilise le site.
* Contenu Utilisateur : Ce terme désigne les données transmises par l’Utilisateur au sein du site.
* Identifiant et Mot de Passe : C’est l’ensemble des informations nécessaires à l’identification d’un Utilisateur sur le site. L’identifiant et le mot de passe permettent à l’Utilisateur d’accéder au service proposé par ce site. Le mot de passe est confidentiel.
* Fédération de rattachement : Il s’agit de la FNSEA44 pour la Loire-Atlantique et de la FDSEA85 pour la Vendée.

**Article 3 - Gestion des accès**

L'utilisation du présent service en ligne est ouverte à toute personne physique ou morale, majeure et capable. L'identifiant et le mot de passe sont strictement propres à l'entreprise à laquelle ils sont attribués qui demeure seule responsable de leur usage. En cas de perte ou d'usage malveillant, l'entreprise signale l'incident à la Fédération de rattachement afin que son compte d'utilisateur soit clos et qu'un nouveau compte soit ouvert. Il est également laissé la possibilité à l’Utilisateur de modifier son mot de passe dans l’espace « Profil ».

L’Utilisateur doit avoir remplis tous les champs obligatoires. L’Utilisateur garantit que toutes les informations communiquées sur le Site, et notamment lors de leur inscription, sont exactes et conformes à la réalité. Il s’engage à mettre à jour ses informations personnelles à partir de la page « profil » disponible dans leur compte.

En cas de non-respect des Conditions Générales de Vente et d’Utilisation, notamment en cas d'inexactitude sur les informations communiquées, La fédération de rattachement aura la faculté de supprimer temporairement ou définitivement le compte de l’Utilisateur ayant failli à ses obligations.

La Fédération de rattachement est seule gérante des droits d'utilisation du service en ligne. La Fédération de rattachement ne pourra pas être mise en cause quant à cette gestion.

Le site met en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour assurer un accès de qualité à ses services. Tout évènement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du réseau ou du serveur n’engage pas la responsabilité de [www.agri-contrat.fr](http://www.agri-contrat.fr).

En raison de la nature de produit informatique de l’outils Agri-Contrat, il n’est pas possible d’en garantir le fonctionnement permanent et infaillible, notamment en cas de difficultés d’accès au réseau internet ou d’anomalies non liées à la conception même de l’outils Agri-Contrat. Ainsi, l’accès aux services du site peut à tout moment faire l’objet d’une interruption, d’une suspension, d’une modification sans préavis pour une maintenance ou pour tout autre cas. L’Utilisation s’obligation à ne réclamer aucune indemnisation suite à l’interruption, à la suspension ou à la modification du présent contrat.

**Article 4 - Responsabilité**

Le présent service en ligne n'a d'autre finalité que de proposer aux employeurs une aide à l'élaboration des contrats de travail. Son contenu n'engage pas la Fédération de rattachement.

En conséquence, l'utilisation de ce site se fait aux risques et périls de l'utilisateur. Celui-ci est invité à procéder à toute vérification sous sa responsabilité exclusive. La fédération de rattachement ne saurait être responsable des informations inexactes et erreurs présentes dans les contenus édités sur ce site, ni de leurs conséquences.

Agri-contrat ne garantit en aucun cas que les modèles utilisés répondent aux besoins de l’Utilisateur, un questionnaire ne pouvant prendre en compte toutes les situations spécifiques.

La fédération de rattachement décline toute responsabilité de l'usage qui pourrait être fait des informations laissées à la libre disposition des utilisateurs sur ce site. Les conséquences de l'utilisation et de l'interprétation de ces informations sont uniquement sous la responsabilité de l'utilisateur.

La fédération de rattachement rappelle que le contenu de ce site ne peut en aucun cas dispenser l'utilisateur de se rapprocher d'un conseil dûment qualifié pour répondre à ses questions. En effet, pour toute consultation juridique, il convient de se rapprocher du service juridique de la fédération de rattachement.

La Fédération de rattachement n’accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de toute erreur ou omission.

La Fédération de rattachement ne sera tenue responsable d’aucune manière et en aucune circonstance de tout contenu fourni par l’Utilisateur y compris toute erreur ou omission y figurant ou toute perte ou dommage quel qu’il soit découlant de votre utilisation du contenu en question. En aucun cas la Fédération de rattachement ne sera responsable à votre égard ou vis-à-vis de toute autre personne concernant : tous dommages directs, spéciaux, accessoires, indirects, punitifs, et tous autres dommages et intérêts indirects ou tout autre perte ou tout préjudice subi en totalité ou en partie du fait d’évènement échappant à leur contrôle ou de toute négligence y compris une négligence grave commise dans la fourniture, la compilation, l’interprétation, l’édition, l’écriture, la communication, la transmission, ou la livraison de l’outil Agri-Contrat ou de tout contenu y étant associé ou tout sinistre du fait ou en rapport avec l’outils Agri-Contrat ou tout contenu y compris notamment toute décision prise ou toute action entreprise par vos soins sur la base de ce contenu.

**Article 5 – Données personnelles des utilisateurs**

Collecte des données personnelles - Les données personnelles de l’utilisateur enregistrées sur Agri-Contrat.fr sont celles qu’il fournit volontairement lors de la demande d’accès ou lors de l’utilisation du service en ligne.

Usages des données – Les informations demandées à l’inscription au site sont nécessaires et obligatoires pour la création du compte de l’Utilisateur. En particulier, l’adresse électronique pourra être utilisée par le site pour l’administration, la gestion, et l’animation du service.

Confidentialité - La Fédération de rattachement prend toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données, et notamment empêcher qu'elles soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès et se prémunit contre toute atteinte à la confidentialité des données traitées.

Droit d’opposition - Les utilisateurs ont un droit d'opposition à l’analyse de leur navigation et un droit d'accès aux données collectées les concernant.

**Article 6 - Propriété**

Les marques, logos, signes et tout autre contenu du site font l’objet d’une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d’auteur.

L’Utilisateur sollicite l’autorisation préalable du site pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus.

Il est interdit, à titre privé ou public, de reproduire, copier, vendre, revendre ou exploiter, que ce soit dans un but commercial ou purement gratuit, tout ou partie du site ou ses résultats sauf accord exprès et préalable de la fédération de rattachement. Tout contrevenant pourra se voir opposer les articles L.335-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les présentes conditions générales ne confèrent à l'utilisateur qu'un droit d'usage privé et personnel des contenus du site agri-contrat.fr. Il n'est donc pas autorisé à reproduire les éléments qui y figurent, par quelque moyen et sur quelque support que ce soit, à les diffuser ou à les exploiter.

**Article 7 – Facturation**

Les prix sont indiqués sur le Site en euros Hors Taxes.

Agri-Contrat se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le Site le jour de la commande sera le seul applicable à l’Utilisateur, sauf erreur de typographie ou d’omission.

La Fédération de rattachement adressera une facture à l’Utilisateur par voie électronique après chaque demande d’élaboration d’un contrat de travail.

**Article 8 – Evolution du contrat**

Le site se réserve à tout moment le droit de modifier les clauses stipulées dans le présent contrat.

**Article 9 – Durée**

La durée du présent contrat est indéterminée. Le contrat produit ses effets à l’égard de l’Utilisateur à compter de l’utilisation du service.

**Article 10 – Droit applicable et juridique compétente**

La législation française s’applique au présent contrat. En cas d’absence de résolution amiable d’un litige né entre les parties, seuls les tribunaux des villes des fédérations de rattachement seront compétents.